

ALLEMAND

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Explication de texte

Clémence Couturier-Heinrich, Denis Bousch

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (20 minutes d'exposé, 10 minutes d'entretien)

Type de sujets donnés : texte littéraire à expliquer en allemand

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un ticket sur lequel figurent deux indications de genre et d'époque, par exemple théâtre 20^e siècle / poésie 18^e siècle. Le candidat choisit une des deux combinaisons, le texte correspondant lui est alors remis par le jury.

Ouvrages généraux autorisés : aucun

Ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Textes et auteurs choisis par les candidats (entre parenthèses, le nombre de textes tirés). Les auteurs sont classés par ordre alphabétique.

Poésie (13) : Döblin (1), Goethe (1), Grass (1), Kafka (3), Heinrich Mann (1), Meyrink (1), Mörike (1), Moritz (1), , Schiller (1), Süskind (1), Arnold Zweig (1).

Prose narrative (14) : Erich Arendt (1), Becher (1), Chamisso (1), Goethe (2), Gryphius (1), Heine (1), Georg Heym (1), Hölderlin (2), Hofmannsthal (1), Hofmannswaldau (1), Kästner (1), Trakl (1).

Théâtre (6) : Brecht (1), Büchner (1), Dürrenmatt (1), Kleist (1), Lenz (1), Wedekind (1).

Résultats de la session 2014 :

La session 2014 a été quelque peu décevante par rapport aux trois précédentes, tant en ce qui concerne le niveau de langue que la qualité de l'analyse littéraire. Le nombre des candidats est en baisse (33 contre 42 en 2013), ainsi que la moyenne des notes (9,37 contre 10,10). Les notes s'échelonnent entre 4 et 17. De manière très exceptionnelle, un candidat refusant de parler s'est vu attribuer la note de 0,5. Le jury n'a pas donné de notes supérieures à 17 cette année. Précisons que le jury d'allemand n'est pas plus exigeant que les autres jurys et que les critères d'évaluation restent les mêmes que pour les sessions précédentes.

16 notes sont supérieures ou égales à 10 (soit un peu moins de 50%, contre 50% en 2013), 17 sont inférieures à 10 (soit un peu plus de 50% contre 50%). 2 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (6 en 2013), 8 une note inférieure ou égale à 7 (13 en 2013). Près de la moitié des candidats se situe entre 8 et 11. 1 seul candidat a atteint 17, note maximale de cette session.

En ce qui concerne la répartition des textes par genres, la session 2014 est voisine de la session précédente : 13 poèmes, 14 textes de prose narrative et 6 extraits de pièces de théâtre ont été choisis. La progression du théâtre se confirme. La répartition par siècles est plutôt équilibrée. Toute stratégie d'évitement est évidemment vaine dans ce domaine comme le jury le précise chaque année.

Conseils pour l'explication de texte :

Force est de constater que de nombreux candidats ne maîtrisaient pas suffisamment la langue allemande pour affronter l'exercice en question. Le jury a relevé des lacunes importantes en grammaire de base, ce qui handicape bien évidemment l'explication. Un niveau de langue insuffisant ne permet pas à un candidat de convaincre, même s'il a par ailleurs un goût certain pour les lettres. La préparation à l'oral doit donc nécessairement intégrer des révisions de grammaire ciblées. Beaucoup de candidats commencent leur explication par une lecture trop hésitante et trop peu expressive, particulièrement en ce qui concerne la poésie. Même si le temps de passage a été globalement respecté, ce qui est un progrès par rapport à l'an passé, l'aspect littéraire des explications s'est avéré trop souvent décevant. Précisons qu'une analyse littéraire nécessite le recours à vocabulaire technique approprié et une attention particulière aux spécificités du style. Il s'agit de mettre au jour la « symbiose » entre fond et forme à l'œuvre dans le texte. Savoir reconnaître un genre comme le *Schelmenroman* ou la *Romanze* est une compétence appréciable, saluée par le jury. Il convient néanmoins de veiller à montrer précisément ce qui rattache le texte au genre identifié. Les candidats ne doivent pas craindre d'intégrer à leur propos une brève restitution du sens littéral du texte. C'est en effet la base indispensable sur laquelle peut se fonder l'hypothèse d'un niveau de sens second. Les données concrètes de la situation évoquée par le texte méritent d'être mentionnées, même si elles paraissent évidentes. Trop de candidats donnent l'impression de « plaquer » sur le texte des considérations théoriques, voire des « topos » mémorisés, sans argumenter ni illustrer. Enfin, le jury invite les candidats à commenter le titre de l'œuvre si cela leur semble pertinent. Globalement, les candidats de cette année ont été moins réactifs aux questions qu'en 2013. Beaucoup ne regardent pas le jury et mettent ainsi un frein à l'échange. Certains sont décontenancés voire tétanisés par des questions destinées pourtant à les aider à préciser ou corriger tel ou tel point de leur explication. Le dialogue avec le jury doit également être l'occasion de prouver qu'on est capable de parler librement sans le recours aux notes. Cette partie de l'épreuve doit être davantage prise en compte dans la préparation des candidats.

La langue :

De nombreux candidats ont été très sérieusement handicapés cette année par une maîtrise insuffisante des outils linguistiques de base (déclinaisons, pluriels, construction des phrases, préverbes séparables ou non, prononciation...). Dans ces conditions, il est difficile de comprendre finement un texte littéraire et d'en proposer une analyse nuancée. Le jury n'attend pas une langue parfaite et sait très bien qu'une explication de texte en langue étrangère est un exercice difficile. Néanmoins, il est nécessaire, pour une bonne préparation à l'oral, de travailler la langue en amont et de procéder à des révisions de grammaire avec les outils appropriés. L'entraînement à l'oral doit intégrer un travail approfondi de la langue si cela s'avère nécessaire, qu'il s'agisse de la grammaire ou de l'utilisation du vocabulaire spécifique de l'explication de texte.